

Le SE-Unsa exige des évaluations au service des élèves

Pour la troisième année, les très controversées évaluations nationales font leur retour au CM2 en ce mois de janvier. Le SE-Unsa refuse que le temps légitime ce dispositif. Il fait le point sur le dossier et vous invite à découvrir ses propositions. Enseignants, nous sommes des professionnels. Argumentons, en tant que professionnels, pour exiger des évaluations au service des élèves.



Stéphane CROCHET,
délégué national «Écoles»

DEPUIS 2009, LE SE-UNSA N'A PAS CHANGÉ D'AVIS : les évaluations Darcos sont un outil politique et non un outil pédagogique. Passées en force à l'aide de sanctions et de primes, elles n'ont eu pour seul objectif que de prendre les familles à témoin afin de contraindre les enseignants à appliquer les derniers programmes dans leurs aspects les plus contestés, à mettre en œuvre des stages de remise à niveau pendant les vacances et à instaurer un pilotage par les chiffres. Pas étonnant, donc, qu'une mesure aussi symbolique dure et perdure au-delà de ses incohérences et des déconvenues. En effet, il y a moins d'un an, le ministère devait corriger statistiquement les résultats avant de les communiquer. Ceux-ci montraient une baisse pourtant infirmée par d'autres évaluations conduites sur échantillons. Une concertation avec les syndicats d'enseignants, des IEN et les représentants de parents d'élèves a alors été initiée par le ministère. Difficile cependant pour lui de résoudre la quadrature du cercle entre objectifs politiques et objectifs éducatifs. Ce ne sont pas les contorsions des autres syndicats qui l'y ont forcé. Les évaluations 2011 sont donc de la même veine. Le SE-Unsa, seul, a développé un ensemble de propositions concrètes et cohérentes. Elles vous sont présentées à l'intérieur de ce dossier spécial. N'hésitez pas à vous en emparer et à les populariser. Pour qu'à terme ce dossier avance, votre soutien est nécessaire.





Le SE-Unsa propose des évaluations au service des élèves

Bras de fer

Les évaluations nationales Darcos sont apparues en janvier 2009 avec un objectif à peine caché : introduire la culture du «résultat». C'est bien une mutation idéologique de l'école qui est alors visée. Pour cette majorité, la mise en concurrence est source de progrès mais les enseignants que nous sommes savent bien que l'éducation est un peu plus complexe. Les résultats de chacun de nos élèves sont intéressants pour ce qu'ils nous disent de leurs acquis. Et nous n'avons pas attendu ces évaluations nationales pour chercher à toujours améliorer l'efficacité de notre travail.

Dès cette première édition des évaluations, le bras de fer s'est engagé. Au-delà des désaccords sur la date, le contenu ou le codage de ces évaluations, le SE-Unsa s'est opposé à la possibilité d'un palmarès des écoles. Il a fourni aux équipes un logiciel permettant de remonter des résultats anonymés privant ainsi l'administration de ce type d'exploitation. Depuis, le ministère s'est engagé à ne pas publier les résultats par école mais, pour le SE-Unsa, cela ne suffit pas à valider ce protocole. Le SE-Unsa refuse cette vision réductrice de notre travail et poursuit son travail de propositions.

1 Des évaluations en début d'année scolaire

Pour le SE-Unsa, les évaluations doivent être passées en début d'année scolaire. Leurs résultats peuvent ainsi servir à mettre en place des remédiations pour toute la classe ou pour quelques élèves. Elles sont aussi l'objet d'un travail d'équipe parce qu'à ce moment-là de l'année elle lie, a minima, l'enseignant de l'année précédente avec celui de l'année en cours.

2 Au CE2 et au CM2, des évaluations ancrées dans la logique du socle commun

Pour le SE-Unsa, les évaluations doivent se situer au début du CE2 et du CM2 et aider à l'acquisition du socle commun. Sur les compétences du pa-

lier 1, en début de CE2, elles éviteraient de faire peser une pression supplémentaire sur le CP et d'alimenter la tentation du redoublement.

En début de CM2, après deux années passées dans le cycle, elles permettraient de valider une grande partie des compétences du palier 2 et d'envisager les éventuelles remédiations en se donnant alors une année entière.

3 L'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (Isoe) pour tous les enseignants des écoles

Le SE-Unsa porte la revendication de l'Isoe pour tous les enseignants, de l'école maternelle au lycée. Cette indemnité, de près de 2500€ annuels, perçue par les enseignants du collège et des lycées, correspond bien à une mission assumée par les enseignants du premier degré. Elle se substituerait à l'actuelle indemnité de passation des évaluations nationales (400€) qui ne favorise pas l'implication des autres enseignants.

Concertation : tout ça pour ça !

« **T**out ça, pour ça », est-on tenté de dire au vu des décisions prises par le ministère après un long cycle de réunions avec les organisations syndicales sur les évaluations nationales. En effet, il reconduit le même dispositif. La bonne volonté semblait pourtant de mise après la cuisante correction statistique des résultats CM2 en 2010. Mais cela n'a pas suffi tant les paramètres sont nombreux et inconciliables. Comment rendre ces évaluations utiles aux élèves sans déjuger le ministre précédent dont le premier objectif était

de contraindre les enseignants à la mise en œuvre des nouveaux programmes en prenant les familles à témoin ? Comment revoir les items sans admettre que les programmes 2008 sont déséquilibrés et en partie inappropriés ? Comment recréer un travail d'équipe quand les évaluations sont assorties d'une indemnité seulement pour quelques-uns ? Entre objectifs politiques et objectifs éducatifs, le ministère a résolument préféré les premiers. Le SE-Unsa est en désaccord et une concertation ne débouchant sur aucun progrès ne le fait pas changer d'avis.



Ce que propose le SE-Unsa

Des évaluations au service des élèves

En début d'année scolaire :

- pour mettre en place des remédiations et travailler en équipe.

Au CE2 et au CM2, dans la logique
des cycles et du socle commun :

- en début de CE2 sur les compétences du palier 1 ;
- en début de CM2 sur les compétences du palier 2.

L'Isoc pour tous les enseignants des écoles :

- l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves pour reconnaître une mission assumée par tous les enseignants du premier degré.

Le projet d'école enfermé dans des grilles

S'il est désormais question, pour notre ministère, de pilotage, il serait bon de ne pas naviguer avec les seules données, partielles et inexactes, que sont les résultats des évaluations nationales. Au fur et à mesure de leur renouvellement, de nouveaux projets d'école, articulés autour de ces seuls chiffres, sont imposés. Après le flou de ses débuts, le projet d'école est maintenant enfermé dans des grilles. Le projet d'école se transforme en une procédure administrative toujours plus lourde qui détermine de façon mécanique les objectifs à atteindre. Pour le SE-Unsa, cette mutation est une nouvelle erreur de politique éducative. Le projet d'école doit être le moyen pour l'équipe de se retrouver et d'identifier ensemble les besoins propres à son école mais aussi de coordonner les actions pour y répondre. C'est aussi l'occasion d'impliquer toute la communauté éducative. Avec les tableaux de bord des écoles ou la contractualisation des circonscriptions, on en est très loin. C'est moins d'instrument de mesure que de temps, d'aide et d'accompagnement dont les écoles ont besoin ! Il vaudrait mieux pouvoir travailler avec un Rased au complet pour résoudre la difficulté scolaire, que fixer sur le papier les résultats à atteindre l'année prochaine. Ni le pilotage à distance ni la boussole ne suffisent à arriver à destination. L'équipage demande qu'on lui fasse confiance.